



## Formation à la sécurité chimique du personnel des entreprises extérieures

## Niveau 1



## Public concerné

Cette formation est destinée aux salariés travaillant en présence de produits chimiques dangereux, aux membres du CHSCT ou aux DP.

## Renseignements Pratiques

**Durée :** 7 heures (1 journée)

**Stagiaires :** de 1 à 10 stagiaires

**Certificat :** Attestation de fin de formation

**Matériel :** Salle spacieuse, chaises et mur permettant la vidéo projection. Accès aux zones de travail.

## Moyens pédagogiques

Apports théoriques, échanges, partage d'expériences, démonstrations par le formateur, mises en situation de cas liés aux risques propres à l'entreprise.

**Matériel Pédagogique :** Brochures de l'INRS, exposé sur rétroprojecteur

**Intervenant :** Formateur expérimenté.

**Moyens de l'évaluation :** Questionnaire en fin de formation.

**Validation de la formation :** délivrance d'une Attestation de fin de formation.

## Planification

**Intra-Entreprise :** Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux, et l'accès aux zones d'activité.

## Documentation

Chaque stagiaire reçoit :  
1 documentation aide-mémoire

## Actualisation

Recommandée tous les 3 ans

## Règlementation

Article R. 4412-38 du Code du Travail :

L'employeur veille à ce que les travailleurs ainsi que le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, les délégués du personnel :

1° Reçoivent des informations sous des formes appropriées et périodiquement actualisées sur les agents chimiques dangereux se trouvant sur le lieu de travail, telles que notamment leurs noms, les risques pour la santé et la sécurité qu'ils comportent et, le cas échéant, les valeurs limites d'exposition professionnelle et les valeurs limites biologiques qui leur sont applicables

2° Aient accès aux fiches de données de sécurité fournies par le fournisseur des agents chimiques

3° Reçoivent une formation et des informations sur les précautions à prendre pour assurer leur protection et celle des autres travailleurs présents sur le lieu de travail. Sont notamment portées à leur connaissance les consignes relatives aux mesures d'hygiène à respecter et à l'utilisation des équipements de protection individuelle.

## Objectifs

- ✓ Répondre à l'obligation d'information et de formation concernant les produits chimiques.
- ✓ Réduire et maîtriser les risques d'apparition d'accidents du travail et de maladies professionnelles
- ✓ Faire acquérir aux stagiaires une compétence en matière de sécurité lié aux produits chimiques
- ✓ Identifier et caractériser les risques liés à la présence ou l'utilisation de produits chimiques
- ✓ Appliquer les principes de sécurité lié au transport, au stockage et l'utilisation des produits chimiques

## Progression Pédagogique

## Matin : 3 heures

Pourquoi une formation aux Risques Chimiques  
Les Accidents du Travail et Maladies Professionnelles  
Les principaux risques liés à l'utilisation des produits chimiques  
Définitions et Généralités sur les produits chimiques  
Les DANGERS, les RISQUES et la PREVENTION  
Les interactions avec l'eau  
Bien vivre avec les produits chimiques  
Les Gaz Inertes, les Solvants et l'Amiante

## Après-Midi : 4 heures

Les équipements de protection individuels  
Le risque lié aux produits CMR (Cancérigène, Mutagène, Reprotoxique)  
Risque lié à la Reproduction  
Signalisation des Risques : Étiquetage et Fiche de Donnée de Sécurité  
Le stockage des produits chimiques (règles et incompatibilités)  
Les règles relatives à la surveillance médicale  
Notions de Secourisme et d'Incendie  
Test de fin de formation

*(L'évaluation de la formation est basée sur la réussite d'un questionnaire portant sur les différents thèmes abordé pendant la formation. (une note inférieure à 12/20 est considéré comme non favorable))*

## Nous contacter



09.88.99.99.59

contact@innoprev.com